

## Poste académique à temps partiel vacant dans le domaine de l'Histoire, critique et culture architecturales de la période contemporaine

**Date d'entrée en fonction** : 1<sup>er</sup> septembre 2021

### Description de la charge de cours :

**Une charge à temps partiel (50 %)**, indivisible, dans le domaine de **l'Histoire, critique et culture architecturales de la période contemporaine**, rattachée à la Faculté d'Architecture. Cette charge comprend des activités d'enseignement, de recherche et des services à la communauté.

#### Activités d'enseignement :

Les enseignements suivants pourraient être confiés au / à la candidat(e) retenu(e)

Les cours d'histoire de l'architecture des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, et notamment ceux qui seront définis dans le cadre de réforme des cours du cycle bachelier :

ARCHXXX : Histoire de la construction et de l'architecture du long XIX<sup>e</sup> siècle.

Participation (à définir) aux enseignements suivants :

ARCHZZZ : Histoire de la construction et de l'architecture des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles

Ateliers de bachelier et de master.

Enseignements dans le domaine du patrimoine.

#### Activités de recherche :

A définir avec le ou la candidat(e) retenu(e). Domaine de l'histoire de l'environnement bâti et de l'architecture de la période contemporaine.

#### Activités de service à la Communauté :

Participation active à la vie de la Faculté d'Architecture et de l'Université.

### Qualifications requises / Profil :

Le (la) candidat(e) sera porteur(se) du titre de docteur à thèse et devra faire la preuve d'activités d'enseignement et de recherche en relation étroite avec le domaine de la charge.

Il/elle devra avoir une formation et/ou une expérience solide dans le domaine de l'histoire de l'environnement bâti et de l'architecture de la période contemporaine, avec un accent sur le long XIX<sup>e</sup> siècle. Une bonne connaissance du contexte européen en général et belge en particulier sera considérée comme un atout.

Il/elle devra témoigner d'une ouverture envers les approches interdisciplinaires au service de la culture architecturale et d'une capacité à travailler en équipe en ce qui concerne l'enseignement et la recherche.

Il/elle devra donner ses enseignements en français et être capable de communiquer en anglais dans le cadre de ses activités d'enseignement et de ses activités de recherche.

### Procédure de sélection :

Les candidatures feront l'objet d'une présélection sur dossier par une commission de sélection constituée par la Faculté d'Architecture. Le/la ou les candidat(e)s retenu(es) seront ensuite invité(es) à une audition qui comprendra la présentation d'une leçon publique, selon des modalités définies par la Commission ainsi qu'une présentation de son projet de recherche, en intégration avec les objectifs de la Faculté.

### Candidatures :

Les candidat.e.s sont prié.e.s de faire parvenir leur dossier de candidature, par voie électronique à l'adresse : [Postesacademiques@uliege.be](mailto:Postesacademiques@uliege.be) avec copie à **Mme Anne Michel** – [anne.michel@uliege.be](mailto:anne.michel@uliege.be) **pour le 15 février 2021 au plus tard.**

### Documents requis :

- ✓ Une requête assortie d'un [curriculum vitae](#) complet ;
- ✓ Un rapport sur les activités de recherche antérieures et en cours, ainsi qu'un projet de recherche, en ce compris l'insertion envisagée au sein de l'Université de Liège ;
- ✓ Un dossier d'enseignement comprenant un rapport sur les éventuelles activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement ;
- ✓ La liste complète des publications et un exemplaire des cinq publications les plus significatives par rapport au domaine de l'appel.

En trois pages, le/la candidat(e) devra en outre

- ✓ mettre en évidence ses cinq publications principales,
- ✓ expliquer son apport à l'avancement du savoir dans son domaine de recherche,
- ✓ motiver l'adéquation de son profil au poste sollicité.

### Conditions d'engagement :

Les charges sont attribuées soit d'emblée à titre définitif, soit pour une durée déterminée de quatre ans pouvant aboutir à la nomination définitive de l'intéressé.e.

Dans le cas d'une nomination pour un terme de quatre ans, une évaluation de l'intéressé.e sera réalisée à l'issue de la troisième année.

- Si l'évaluation est négative, l'intéressé.e achève son terme de quatre ans sans pouvoir être prolongé.e.
- Si l'évaluation est positive, l'intéressé.e est nommé.e à titre définitif.

Notre politique institutionnelle est basée sur la diversité et l'égalité des chances. Nous sélectionnons les candidats en fonction de leurs qualités quels que soient leur âge, leur orientation sexuelle, leur origine, leurs convictions, leur handicap ou nationalité.

### Renseignements :

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de **M. Stéphane Dawans** – tél. : +32 4 242 79 45 – [sdawans@uliege.be](mailto:sdawans@uliege.be)

### Rémunération :

Les barèmes et leurs modalités d'application sont disponibles auprès de l'administration des ressources humaines de l'Université : **Mme Ludivine DEPAS** – tél. : +32 4 366 52 04 – [Ludivine.Depas@uliege.be](mailto:Ludivine.Depas@uliege.be)